



Compte-rendu de la réunion du 1 juillet 2008

Présents : Jean-Lou Desbarbieux, Jean Devars, Séverine Dubuisson, Jacques Malenfant, Éric Masliah, Patrice Perny, Bernard Robinet, Nicolas Sabouret, Michèle Soria, Kim Thai.

Membres sans voix délibérative présents : Emmanuel Chailloux.

Excusé : Fabrice Kordon.

Absents : Isabelle Bloch, Philippe Cadinot, Isabelle Demeure, Nathalie Drach, Nicole Nardy, Aurélien Plyer, Patrick Porcheron.

Invités : Anne Doucet, Christophe Gonzales, Gérard Nowak, Patricia Renault.

Ordre du jour :

1. Motion en faveur de la suppression des secondes sessions d'examen
1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 22/01/2008
1. Bilan de l'année universitaire 2007-2008
1. Préparatifs pour l'année universitaire 2008-2009
1. Divers

1. Motion en faveur de la suppression des secondes sessions d'examen

Nathalie Drach, bien qu'absente, a fait parvenir au Conseil (de même qu'à celui de la Licence), le texte d'une motion proposant la suppression des secondes sessions d'examens. Après discussion conjointe des deux Conseils (Licence et Master), le texte suivant est mis au vote :

« Le Département de master mention informatique de l'UPMC demande que soit supprimée la seconde session d'examen des deux semestres de l'année universitaire. »

vote : - votants : 10
 - pour : 9
 - contre : 1
 - abstention : 0

La motion est adoptée.

2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 22/01/2008

vote : - votants : 10
 - pour : 9
 - contre : 0
 - abstention : 1

Le compte-rendu est adoptée.

3. Bilan de l'année universitaire 2007-2008

Jacques Malenfant présente un bilan de l'année universitaire qui se termine, comportant principalement les points suivants :

- Le nombre final d'étudiants inscrits est de 285 M1 et 325 M2. Il s'agit d'une baisse importante en M1 dont on ne connaît pas très bien les raisons, sinon les difficultés rencontrées pour les inscriptions administratives par l'UPMC qui peuvent avoir découragé certains candidats étrangers ou provinciaux.
- Le département a mis en place les nouvelles procédures administratives suite à la décentralisation des fonctions de la scolarité centrale vers les départements de formation. Dans la même veine, le département a poursuivi l'utilisation de ses procédures unifiées d'inscriptions pédagogiques en M1 en les informatisant grâce à l'intervention de Bruno Lesueur.
- Plus généralement, l'année a été marquée par la mise en place de la scolarité administrative décentralisée au niveau des départements, fonction prise en charge par Alain Sabathé pour notre département.
- Suite au travail d'Alain Sabathé en 2006-2007 et à sa poursuite par Jacqueline Narboni pour 2007-2008, le département a réussi à recalé son calendrier d'établissement des PV et arrivé maintenant à les valider dans les temps. Ce fut un gros effort, à la fois dans la compréhension des difficultés liées à Casper, et dans la mise au point de procédures de coordination entre les spécialités. Toute l'équipe mérite des félicitations pour tout ce travail et cet excellent résultat.
- L'année a également été marquée par la préparation de l'habilitation 2009-2013 dont nous avons eu l'occasion de parler lors de nos deux réunions précédentes.
- Avec la coopération de l'ARI, nous arrivons au bout de l'installation de l'espace M2 pour nos étudiants de M2 auxquels sera maintenant réservé le plateau de salles de TME du bâtiment 31 2^e étage. Cet espace devrait devenir fonctionnel à la rentrée et favoriser le travail de nos étudiants en dehors des séances d'enseignement encadrées.
- Le département a également coopéré avec la bibliothèque informatique pour la mise en place de formations à la recherche bibliographique en M1 et en M2. Tous les enseignants, particulièrement pour le projet de M1 et en M2 sont invités à profiter de ces formations pour rappeler aux étudiants le rôle essentiel de la recherche bibliographique dans tout travail innovant, qu'il soit purement recherche ou même en développement technologique pour nos étudiants visant une sortie professionnelle.
- La spécialité Réseaux a poursuivi le déploiement de sa formation au Vietnam en coopération avec le Pôle Universitaire Français d'Ho Chi Minh ville. Nous avons maintenant plusieurs dizaines d'étudiants qui suivent cette formation entre le M1 et le M2, les premiers diplômés (de l'UPMC) sortiront en 2008-2009.
- La spécialité ACSI a débuté le déploiement de sa formation en Égypte en coopération avec l'Université Française du Caire. Cinq étudiants auront suivi cette formation cette année.
- En M1, nous avons poursuivi l'utilisation du dispositif dit « Hors Spécialité » pour les

étudiants qui entrent au Master grâce aux règles mises en place par l'UPMC mais contre notre avis pédagogique. Ce dispositif prévoit que certains étudiants de M1 ne sont pas intégrés aux spécialités mais se voient plutôt fixer des contrats pédagogiques individuels avec comme objectif de prouver dès que possible (fin du premier semestre ou fin de l'année) qu'ils peuvent intégrer une spécialité. Ce dispositif a permis de gérer beaucoup plus calmement que durant les premières années du master les candidatures dont la réussite en master est jugée plus que problématique.

- Nous n'avons pas réussi à résoudre le problème de l'organisation de l'UE Insertion professionnelle. Certaines spécialités dans lesquelles des enseignants avaient commencé à s'investir dans cette UE ont réussi à l'offrir à leurs étudiants, mais une forte proportion de nos étudiants ne sont plus en mesure de la suivre. Malheureusement, cette situation ne peut que se poursuivre tant qu'il n'y aura pas un enseignant qui acceptera de se charger de son organisation.
- Nous avons poursuivi pour une seconde année consécutive l'envoi massif (près de 500) de plaquettes destinées aux entreprises pour les inciter à nous verser de la taxe d'apprentissage. Notre département est mauvais dans sa collecte de taxe, ne réussissant pas même à collecter ce que les seules indemnités de stage de nos étudiants devraient produire. Malheureusement, des envois massifs mais peu personnalisés ne semblent pas donner de très bons résultats. Il faudra probablement procéder autrement à l'avenir, mais encore une fois rien ne sera possible sans un investissement des collègues vu l'ampleur de la tâche.
- À ce jour, le master a effectué un investissement principal sous la forme d'une participation à parts égales avec la licence dans le renouvellement de 3 salles de TME à l'ARI. Un bilan budgétaire complet sera fait lors du Conseil de fin d'année calendaire (vers décembre).

4. Préparatifs pour l'année universitaire 2008-2009

Jacques Malenfant présente les principaux efforts faits pour préparer la rentrée et les points à voir au cours de l'année 2008-2009 :

- Un premier bilan de la campagne des candidatures qui se conclut en ce moment montre une diminution des candidatures en général, et surtout des difficultés avec les candidatures venant du L3 de l'UPMC. En effet, l'UPMC a mis définitivement en place une procédure par laquelle tous les étudiants du L3 qui font acte de candidature administrative reçoivent dans la minute de la validation de cet acte une acceptation conditionnelle à l'obtention de la licence. Malheureusement, cette procédure démotive complètement ces étudiants de remplir le dossier spécifique à notre mention, puisqu'ils sont déjà acceptés, et donc nous empêche de savoir quelle spécialité ils veulent intégrer.
- Le calendrier de la mention pour 2008-2009 est présenté. En gros, il s'agit de la reprise du calendrier 2007-2008 recalé sur les dates 2008-2009.
- Les modalités de contrôle des connaissances votées par le CEVU de l'UPMC sont présentées. La principale « innovation » est le fait de calculer la note finale de l'UE en faisant le maximum entre la note calculée avec le contrôle continu et la note de l'examen final. Les répercussions de cette disposition ne sont pas encore complètement connues, ni les modalités de sa mise en œuvre. Il faudra donc suivre cela de très près à la rentrée.
- L'année 2008-2009 verra la décentralisation de la gestion des stages et des conventions de stage dans les départements de formation. Outre le fait que nous allons devoir nous adapter en développant des procédures spécifiques, la

décentralisation de tâches vers les départements de formation commence à poser des problèmes de charge de travail. Heureusement que la résolution des problèmes dans la gestion des PV va rendre cette tâche moins exigeante et devrait nous permettre de dégager le temps nécessaire pour gérer les conventions. Reste que cette évolution dans la décentralisation de l'UPMC va devoir être suivie de près ; les départements de formation sont en train de prendre un spectre de tâches dépassant celui des UFR d'avant le LMD, ce qui aura des implications sur les personnels.

- Nous allons débiter la mise en place du master international francophone en informatique en coopération avec l'Université de Montréal. Ce cursus doit permettre d'échanger des étudiants au niveau M2 et de favoriser par leur co-encadrement en stage des collaborations de recherche entre les deux institutions. Cette mise en place se fait dans le cadre générale de la politique internationale de l'UPMC qui vise à faire en sorte que tout étudiant diplômé de l'UPMC ait fait au moins une mobilité internationale dans son cursus, et ce à l'horizon de la fin de la prochaine habilitation.
- Outre le suivi de l'évaluation de l'AERES, l'année 2008-2009 sera marquée par les préparatifs pour la mise en œuvre de la nouvelle habilitation 2009-2013.
- En 2008-2009, nous allons procéder à une forme de pré-ouverture de la spécialité Bioinformatique et modélisation (BIM) en faisant suivre aux étudiants de M1 qui le souhaiteraient des parcours conforme à la nouvelle spécialité, tout en étant inscrit en M1 IAD ou STL. Ceci permettra de créer un vivier pour un recrutement direct en M2 lors de l'ouverture de la spécialité en 2009.
- Le Département souhaite arriver en 2008-2009 à mettre en place des conseils de perfectionnement pour ses spécialités. L'objectif sera de tenir une première réunion à la fin de l'année universitaire.
- La création de l'UFR 919 va nous imposer de passer à de nouvelles procédures pour le tableau de service. Nous n'en savons pas plus pour l'instant.
- En 2009, l'UPMC compte passer au budget global, c'est-à-dire un budget consolidée comportant autant la masse salariale que les masses de fonctionnement et d'investissement. Compte tenu du budget par projet, ceci aura un impact jusqu'au niveau des départements, qui devraient se voir notifier leurs budgets également avec la masse salariale.
- En prospective à plus long terme :
 - a. L'UPMC travaille à lancer un portail Internet destiné aux entreprises et aux anciens étudiants appelé UPMC pro. Ce portail pourrait entre autres choses servir à la publication d'offres de stage par les entreprises, ce qui peut avoir un impact sur la gestion pédagogique des stages dans les formations. Il faut donc suivre cette initiative de très près.
 - b. L'UPMC se pose encore le problème du remplacement versus l'évolution de Casper. Du point de vue du master, le principal souci est de maintenir la connexion entre DBUFR et l'application UPMC sous-jacente. Il s'agit donc d'une option stratégique pour nous également.
 - c. L'UPMC poursuivra également la mise en place d'un Espace numérique de travail pour les étudiants. L'impact principal pour nous sera la liaison avec les sites des formations (licence et master) et ceux des UE. Être parmi les premiers à avoir utiliser les techniques de l'Internet pour communiquer avec les étudiants nous donne certes une avance à ce sujet, mais pourra aussi nous causer des soucis lorsque cet espace numérique de travail nous imposera de facto des contraintes.

5. Divers

a. Avis sur l'invitation de Jean Meunier sur un support d'un mois de professeur invité

Dans le cadre de la mise en place du master international « Master international francophone en informatique » en collaboration avec l'Université de Montréal, le Service des Relations Internationales de l'UPMC nous offre un support d'un mois de professeur invité. Ce support doit servir à aider à la mise en place de ce programme conjoint.

Bien qu'il n'y ait aucune procédure précise concernant ce type de recrutement vis-à-vis du Conseil de département de master, Jacques Malenfant demande l'avis du Conseil avant de transmettre la candidature à la Commission de spécialistes de 27^e section qui doit, elle, se prononcer sur les qualités du candidat à occuper un poste de professeur invité à l'UPMC.

Après avoir présenté les grandes lignes de ce nouveau cursus qui doit débiter à la rentrée, Jacques Malenfant propose la candidature de Jean Meunier. Jean Meunier est professeur au Département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal et actuellement directeur de ce département. À ce titre, c'est avec lui que Jacques Malenfant a monté le dossier de programme conjoint, adopté à la fois par l'UPMC et l'Université de Montréal. Le curriculum vitae de Jean Meunier est présenté ; sa recherche porte sur le traitement d'images biologiques et médicales.

Ensuite, un vote est pris sur l'avis du Conseil du département sur ce recrutement.

vote : - votants : 10
 - pour : 9
 - contre : 0
 - abstention : 1

Le Conseil donne un avis favorable pour ce recrutement.

Aucun autre point n'est ajouté.

La séance est levée.

Compte-rendu adopté à l'unanimité moins une abstention le 9 décembre 2008.